

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

Liberté Égalité Fraternité

Secrétariat général Bureau des études sur les établissements et l'éducation prioritaire DEPP B3 n° DEPP-D2021-000718 Affaire suivie par :

Boubou TRAORE Tél: 01 55 55 24 06

Mél : climat.scolaire@education.gouv.fr

61-65 rue Dutot 75732 Paris Cedex 15 Paris, le 25/03/2021

La directrice de l'évaluation, de la prospective et de la performance

aux

parent(s) d'élèves faisant partie de l'échantillon de l'enquête « Climat scolaire et Victimation »

Objet : Enquête nationale de climat scolaire et de victimation 2021 auprès des élèves de CM1 et CM2

L'école dans laquelle est scolarisé(e) votre enfant participe à l'enquête statistique de « Climat scolaire et de victimation auprès des élèves de CM1 et CM2 ». Votre enfant, comme les autres élèves de sa classe, a été sélectionné(e) pour y participer.

Cette enquête, nouvelle, contribuera à mieux connaître le point de vue des élèves sur le climat scolaire et les faits de violence en milieu scolaire. Elle sera réalisée ensuite à intervalles réguliers pour mesurer les évolutions dans ce domaine. Un document en annexe vous présente les principaux objectifs de sa réalisation.

Des enquêtes nationales ont déjà été réalisées depuis 2011, au collège et au lycée. Pour la première fois au printemps 2021, l'enquête sera menée auprès d'élèves de CM1 et de CM2. 540 classes réparties dans 300 écoles y participeront, soit environ 11 000 élèves.

L'enquête à laquelle participera votre enfant aura lieu entre le 12 avril et le 29 mai 2021.

La passation se déroulera au sein même de l'école, durant une heure environ par un représentant du rectorat. Aucun membre de l'école n'assistera à la passation du questionnaire. Chaque élève disposera d'une tablette qui sera désinfectée avant la passation et répondra seul au questionnaire. Il n'est pas obligé de répondre à toutes les questions.

Nous tenons à vous informer que cette enquête a reçu un avis d'opportunité favorable du conseil national de l'information statistique (CNIS 2018). Elle a aussi reçu le label de qualité statistique et d'intérêt général (comité du label du 10 mars 2021). Elle est ainsi couverte par le secret statistique qui assure la stricte confidentialité des écoles et des élèves qui seront interrogés. Il s'agit d'une enquête statistique qui ne permet pas d'identifier de façon personnelle des élèves. En effet, en tant que service statistique ministériel, la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance est garante de la stricte confidentialité des données, du respect du secret statistique ainsi que de l'anonymat des traitements et des réponses.

Nous tenons à vous préciser que la participation de tous est indispensable pour que cette enquête soit la plus riche possible. Toutefois, si vous ne souhaitez pas que votre enfant participe à cette enquête, vous pouvez remplir

PJ: Présentation de l'enquête nationale de climat scolaire dans les écoles de France

le coupon se trouvant à la fin de ce courrier et le retourner au professeur de votre enfant. Avant de prendre une telle décision, nous vous recommandons d'en discuter avec votre enfant.

Si vous souhaitez de plus amples informations, vous pouvez contacter Boubou TRAORE, au ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports (coordonnées en marge).

En vous remerciant de votre concours et de celui de votre enfant, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La directrice de l'évaluation, de la prospective et de la performance

Fabienne ROSENWALD

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enquête est **reconnue d'intérêt général et de qualité statistique**, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Elle a obtenu le visa n°2021X709ED du Ministre de l'économie et des finances, valable pour l'année 2021 – Arrêté en cours de parution.

Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp). Les réponses à l'enquête ainsi que les données obtenues par appariement seront conservées pendant dix ans à compter de la fin de la collecte pour les besoins de l'enquête. Les données issues de cette enquête pourront être rapprochées de données administratives liées aux caractéristiques de l'école dans les mêmes conditions de sécurité et de confidentialité que les réponses à l'enquête, sous contrôle de la Depp. Elles seront archivées au-delà de cette durée. À tout moment, leur usage et leur accès seront strictement contrôlés et limités à l'élaboration de statistiques ou à des travaux de recherche scientifique ou historique. Cette enquête n'est pas obligatoire.

Le règlement général 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD) ainsi que la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent à la présente enquête.

Le numéro UAI de l'école est la seule donnée d'identification collectée, le responsable du traitement, la DEPP en est la seule destinataire et les Archives de France, conformément aux dispositions de l'article L. 212-4 du code du patrimoine. Elles seront conservées par le service producteur pendant dix ans.

Pour toute question relative au traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports à l'adresse électronique dpd@education.gouv.fr. Vous pouvez si vous l'estimez nécessaire adresser une réclamation à la Cnil.

DEPP B3 Tél: 01 55 55 24 06

Mél : climat.scolaire@education.gouv.fr

61-65 rue Dutot 75732 Paris Cedex 15